

dernière session, mes fonctionnaires et ceux du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources se sont concertés à ce sujet.

M. Saltsman: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Nous reviendrons peut-être au député si nous en avons le temps, la période des questions tire à sa fin.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

VIETNAM—LES RAPPORTS ENTRE LE GÉNÉRAL KETCHESON ET LA C.I.A.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le brigadier Donald Ketcheson aurait dit que, pendant son stage auprès de la Commission internationale de contrôle au Vietnam, en 1958 et en 1959, il renseignait régulièrement l'Agence centrale de renseignement des États-Unis (C.I.A.) sur le mouvement des troupes, et que le ministère canadien des Affaires extérieures, qui était au courant de l'affaire, a fait mine de rien. Le ministre va-t-il faire enquête à ce sujet, puis faire rapport à la Chambre et nous assurer que ce genre de choses ne se répétera plus?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Oui, monsieur l'Orateur. Sauf erreur, ces faits se rattachent aux années 1958-1959 et, à ma connaissance, la chose ne s'est jamais répétée car le gouvernement canadien a toujours agi scrupuleusement sous ce rapport, pour autant que je sache. Selon le rapport, l'officier en cause a agi, non pas de connivence avec le gouvernement du Canada, mais à son insu.

RADIODIFFUSION, FILMS ET ASSISTANCE AUX ARTS

LA CJC—ON SUGGÈRE D'ÉLARGIR LE MANDAT DU COMITÉ

[Français]

M. André Fortin (Loibinière): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au très honorable premier ministre.

Étant donné que les accusations très graves, portées contre certains membres de la Compagnie des jeunes Canadiens par le président du comité exécutif de Montréal, revêtent un caractère judiciaire, étant donné aussi que le mandat du comité qui étudie cette affaire se limite aux aspects législatifs et administratifs,

le très honorable premier ministre a-t-il l'intention d'élargir le mandat du comité afin de permettre à M. Saulnier de témoigner, sans entraver la bonne marche de ses travaux?

M. l'Orateur: J'ai l'impression qu'une question identique a été posée il y a quelques jours. Je ne suis pas certain qu'on y ait répondu, mais, de toute façon, si je me trompe et que la question était restée sans réponse, on voudra peut-être y répondre maintenant.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne me souviens pas, moi non plus, si l'on a répondu à cette question particulière, mais la situation demeure la même. Le Parlement a confié à ce comité un mandat qu'il croyait justifié. Nous sommes d'avis que c'est le rôle du comité d'étudier l'organisation et le fonctionnement de la Compagnie des jeunes Canadiens et de faire rapport au gouvernement. Nous croyons que les questions de subversion ou d'autres actes criminels ne doivent pas faire l'objet d'enquêtes par ce comité parlementaire. Évidemment, l'administration de la justice a pour rôle de s'assurer que ceux qui seraient trouvés coupables d'actes criminels seraient poursuivis devant les tribunaux. Ce n'est pas le rôle du comité parlementaire, tel que nous l'entendons, de faire enquête et d'assurer ces poursuites.

LES CÉRÉALES

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE À UN JOURNAL

[Traduction]

M. A. C. Cadieu (Meadow Lake): Monsieur l'Orateur, j'aurais aimé poser une question au ministre d'État (M. Lang) mais, en son absence, peut-être le premier ministre voudra-t-il répondre. S'agissait-il de la politique du gouvernement lorsqu'il a dit l'autre jour à la *Free Press* de Winnipeg que les ventes de céréales n'aideraient pas les cultivateurs?

M. l'Orateur: Le député de South Shore.

M. Cadieu: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le premier ministre pense-t-il que les cultivateurs peuvent gagner leur vie et celle de leurs familles en transformant leurs champs en patinoires ou en y élevant des truites?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député cherche à reprendre le débat d'hier et cela n'est pas possible pendant la période de questions.